

Une planchette d'environ deux pouces de hauteur doit être placée au bord du nid de la lapine, afin que les petits n'en soient pas projetés ou trainés hors, s'il arrivait que la lapine fut effarouchée par quelques bruits aux alentours de sa loge. La lapine ne transporte jamais ses petits, elle les laissera plutôt mourir de froid et de faim.

Il est également recommandable de mettre une planche ou une toile devant une bonne partie de la loge de la lapine qui doit donner des petits.

Pour égaliser une portée trop forte avec une portée plus faible, il suffit de profiter de l'absence de la mère pour placer ceux qu'on désire lui faire adopter sous ses propres petits.

Le sevrage des lapins se pratique vers l'âge de cinq à six semaines. Il est quelquefois recommandable de sevrer d'abord les sujets les plus vigoureux et de laisser les plus faibles 6 ou 8 jours de plus avec leur mère, ces derniers seront bientôt aussi beaux que les autres.

Les bains de soleil sont aussi salutaires que l'exercice pour les lapereaux. On doit varier leur nourriture et mettre un peu d'eau et de lait à leur disposition, notamment dans les quelques jours qui suivent la séparation d'avec la mère.

On place les jeunes élèves, de même âge, dans une cabane chaude, abondamment fournie de litière **sèche** et de nourriture appropriée. Ils passent pour adultes vers l'âge de 6 ou 7 mois, et c'est à cet âge qu'on distingue les bons reproducteurs devant être mis de côté pour fins d'élevage. Le lapin peut se reproduire dès l'âge de 7 à 8 mois. Pour les grandes races, il est cependant préférable d'attendre que les sujets aient 9 à 10 mois d'âge.

La séparation des sexes doit avoir lieu vers l'âge de 2½ à 3 mois, où on devra faire la castration des mâles impropres à la reproduction. Un mâle adulte suffit pour 10 ou 12 femelles.

Il sera toujours préférable d'attendre vers la dernière quinzaine de la période d'allaitement pour présenter de nouveau la lapine au reproducteur. C'est la lapine que l'on transportera de préférence dans la loge du mâle et on ne devra pas la laisser cohabiter inutilement avec celui-ci.—Les mères lapines peuvent être transportées dans un panier profond.

Dès que la lapine bouleverse sa litière, mange moins, etc., on se hâtera de la transporter dans la loge du mâle. On ne présentera jamais plus de deux femelles par semaine à un même mâle.

Les éleveurs ont souvent remarqué que les lapins étaient moins bien disposés à la reproduction pendant les chaleurs de l'été, il importe donc de les tenir de préférence dans un endroit frais ou suffisamment ombragé.

Les bons reproducteurs (mâles et femelles) seront conservés jusqu'à l'âge de 4 ou 5 ans. Les autres sujets peuvent être sacrifiés dès l'âge de 7 à 8 mois.